



**Société Financière des Caoutchoucs
en abrégé SOCFIN
Société Anonyme**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU MERCREDI 1^{ER} JUIN 2016**

RESULTATS DES VOTES

Nombre total d'actions émises : 14.159.720⁽¹⁾

Nombre de voix présentes ou représentées : 13.246.337

Donnant droit à 13.246.337 voix

Proportion du capital : 94%

⁽¹⁾ Ce montant tient compte du fait que 80.280 titres seront annulés conformément aux dispositions de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du Rapport de gestion sur les comptes sociaux et du Rapport de gestion sur les comptes consolidés de l'exercice 2015.

2. Présentation des rapports du Réviseur d'Entreprises.

3. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2015.

Résolution : L'Assemblée Générale approuve les comptes sociaux au 31 décembre 2015 qui clôturent avec un bénéfice net de 11,1 millions d'euros.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des voix présentes

4. Affectation du résultat de l'exercice 2015.

Résolution : L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat et la distribution d'un dividende de EUR 0,60 par action.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des voix présentes

5. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2015.

Résolution : L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015 qui affichent un résultat « Part du Groupe » de 2,1 millions d'euros.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des voix présentes

6. Décharge à donner aux Administrateurs.

Résolution : L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs pour leur gestion.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des voix présentes

7. Décharge à donner au Réviseur.

Résolution : L'Assemblée Générale donne décharge au Réviseur pour son contrôle.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des voix présentes

8. Nominations statutaires.

Résolution : L'Assemblée renouvelle pour une durée de 6 ans le mandat d'Administrateur de Monsieur Hubert Fabri.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité des voix présentes

9. Divers.
